

La lettre mensuelle d'actualité européenne

8 octobre 2018 N° 04/98 – 2 €

Au sommaire de ce mois :

Éditorial. *Les leçons du gaullisme pour une Europe politique, citoyenne et solidaire !*

De tout un peu :

- *De fraude en fraude*
- *Taxation des géants du Net*
- *A qui profite le CETA ?*
- *Pollution de l'air : l'UE pointée du doigt !*
- *Droit d'auteurs : une directive à la peine*
- *Les prélèvements (impôts sur le revenu et charges sociales salariales) placent la France au 11^e rang.*

Chez nos partenaires :

- *Hongrie : le Parlement européen déclenche l'article 7*
- *Royaume-Uni : le BREXIT s'enlise*
- *Suède : l'extrême-droite, 3^e parti du pays*

Les dossiers du mois

- *Le discours sur l'état de l'Union par Jean-Claude JUNCKER, Président de la Commission européenne*
- *Énergie : la Chine à l'offensive*

Les prochaines dates de présentation de l'actualité européenne :

A Lyon les lundis 12 novembre et 10 décembre

A Valence le mercredi 24 octobre

A Ambérieu-en-Bugey le jeudi 13 décembre

La lettre mensuelle d'actualité européenne est une publication de Presse fédéraliste – ISSN : 2119-2847

Directeur de la publication : Alain RÉGUILLON - Rédacteur en chef : Alain MALÉGARIE

Presse fédéraliste C/o Maison des Européens – 7, rue Amédée Bonnet – 69006 LYON

www.pressefederaliste.eu

Les propos contenus dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs

Éditorial

Les leçons du gaullisme pour une Europe politique, citoyenne et solidaire !

Par Alain REGUILLON,

En ce mois d'octobre 2018, nous fêtons le 60^e anniversaire de la Ve République. Un moment utile pour rappeler à un certain nombre d'individus qui se réclament du gaullisme que le Général n'était pas un opposant à la construction européenne. Mais, en ce temps de guerre d'Algérie (1958) et devant la faiblesse de la France trop soumise à l'Amérique, il lui fallait d'abord redresser le pays et lui permettre de retrouver un rang qui le conduise à l'indépendance, à l'essor de l'économie, à la stabilité de la monnaie et au rétablissement de la paix.

Son approche de la construction européenne devait donc, naturellement, reposer sur le socle des États et non sur l'émergence d'une organisation supranationale qui aurait été inféodée aux USA en ces temps de guerre froide.

Pour autant, dès son arrivée au pouvoir, le Président de Gaulle ne remet pas en cause le Traité de Rome et poursuit l'œuvre de ses prédécesseurs, au premier rang desquels, Robert SCHUMANN, en intensifiant le rapprochement de l'Allemagne et de la France.

Mais, voyons quelques déclarations du Président de Gaulle dont devraient bien s'inspirer nombre de femmes et d'hommes politiques qui prônent le repli sur soi et le rejet de l'autre !

L'année d'entrée en vigueur du traité sur la communauté du charbon et de l'acier, il écrit le 4 novembre 1951 : « Il faut que la confédération européenne se fasse, et il faut que l'Allemagne y entre ». Une confédération va bien au-delà d'une simple entente intergouvernementale et elle est souvent un premier pas vers la fédération. Le 9 juillet 1947 le général dit, devant la presse anglo-saxonne : « la première condition de cette Europe et qu'elle soit assez large et assez prospère, non seulement pour vivre, mais pour attirer. C'est dire qu'elle ne doit être fermée à aucun peuple, du moment qu'il adhère franchement à l'idéal et à l'organisation sur lesquels elle serait bâtie... ».

Dans un communiqué du 17 août 1950, il dit qu'il faut pour rassembler l'Europe une base pratique franco-allemande et il ajoute : « Il y faut des institutions européennes, procédant du vote direct des citoyens de l'Europe et disposant dans les domaines de l'économie et de la défense, de la part de souveraineté qui leur sera déléguée par les États participants ». S'il rejette deux ans plus tard l'idée d'une défense européenne, c'est qu'il considère que le traité aboutit à inféoder les forces armées européennes à l'autorité des Américains.

Il n'écarte cependant pas cet objectif et affirme, dans une note écrite le 17 juillet 1961 : « L'Europe constitue une entité politique distincte des autres entités, mais elle ne peut avoir sa personnalité politique si elle ne dispose pas d'une défense qui est toujours à la base de la politique ». Enfin, à propos de l'Afrique, il dit à Washington le 25 avril 1960 : « ...ce concours, prêté aux peuples qui manquent de tout, c'est pour ceux qui ne manquent de rien le plus grand devoir humain et la plus féconde politique ».

Bien que les temps aient changé, les propos du Général doivent faire réfléchir. A 8 mois des élections européennes, la délégation de pouvoirs souverains à l'exemple de la défense, l'implication plus grande des Européens à l'organisation démocratique de l'Union et la nécessaire solidarité envers les autres, dont les migrants, restent les bases élémentaires d'une Europe politique. Une Europe confédérale doit-elle émerger avant l'étape ultime vers une Union fédérale ? C'est une question que l'on aimerait débattre durant la campagne des européennes !

Lyon, le 8 octobre 2018

De tout un peu

DE FRAUDE EN FRAUDE ! Deux dossiers, un même résultat : une perte conséquente de recettes pour le budget de l'Union.

1) *Fraude massive du Royaume-Uni sur les droits de douane et la TVA.*

Voilà qui va mettre de l'ambiance dans les relations déjà très tendues entre l'UE et le Royaume-Uni pour cause de BREXIT. Et voilà qui risque d'affaiblir encore un peu plus la Première Ministre Theresa May.

La Commission européenne, sur proposition de Günther Oettinger, commissaire chargé du budget et des ressources humaines, a envoyé le 24 septembre 2018 un avis motivé au Royaume-Uni, ce dernier « ne mettant pas certains droits de douane à la disposition du budget de l'UE », comme l'exige la législation de l'UE. C'est la deuxième étape d'une procédure formelle d'infraction lancée par la Commission, suite à un rapport publié en 2017, par l'OLAF, l'organe anti-fraude de l'UE.

Les faits : des importateurs au Royaume-Uni ont « éludé » un montant élevé de droits de douane, en utilisant des factures falsifiées ou fictives et des fausses déclarations en douane ! Fraude colossale, mise en place dans les ports britanniques entre 2011 et 2017 ! Et le gouvernement du Royaume-Uni, bien qu'alerté, n'a rien fait pour empêcher cette fraude massive, qui génère en tout une perte pour le budget de l'UE de 2,7 milliards d'euros (hors intérêts) ! Le Royaume-Uni a un délai de deux mois pour réagir, à défaut de quoi, la Commission pourra saisir la Cour de Justice de l'UE.

Le Royaume-Uni a également enfreint la législation de l'UE relative à la TVA, il devra donc rembourser au budget de l'UE ce qu'il manque. Mais là, il n'est pas le seul à frauder !

2) *Apple et l'Irlande : méli-mélo et connivences...*

Apple a été condamné par l'UE à payer à l'Irlande 14,3 milliards € pour les impôts dont la société ne s'était pas acquittée durant plusieurs années.

Le ministre des finances irlandais a déposé cette somme sur un compte bloqué. Car Apple a fait appel (!) arguant qu'il a toujours payé les impôts qu'on lui réclamait, et que ses « avantages fiscaux particuliers » n'étaient pas illégaux. L'Irlande a fait appel aussi, n'approuvant pas l'analyse de la Commission qui avait lancé une action en justice contre ce pays en 2017, car il tardait à récolter l'argent dû par le géant américain. Cette procédure devrait être abandonnée par la Commission si le gouvernement irlandais coopère sur ce dossier.

Mais la question des distorsions énormes de fiscalité (dumping) entre les États membres reste hélas d'actualité... Comme la fraude à la TVA dans toute l'UE : 151 milliards € de perdus, un an de budget !

TAXATION DES GÉANTS DU NET. C'est une idée française (d'Emmanuel Macron), reprise par la Commission européenne et soutenue par l'actuelle présidence autrichienne du Conseil de l'Union : créer un impôt européen sur les GAFAs (acronyme de Google, Apple, Facebook et Amazon). Il s'agirait de taxer de 3% tous les chiffres d'affaires du secteur numérique, à commencer par les « Big Five » du Web si on rajoute Microsoft.

L'enjeu est énorme sur le plan financier, mais aussi sur le plan politique. Une telle taxe sur le numérique rapporterait immédiatement plusieurs milliards € (5 à 10 milliards pour commencer). Lancée avant les élections européennes de mai 2019, elle serait un bon message pour des opinions publiques souhaitant majoritairement que ces géants du Net soient mieux régulés et paient des impôts à hauteur de leurs colossales recettes.

C'est d'ailleurs ce que s'emploient à répéter depuis douze mois Emmanuel Macron et Bruno Le Maire, à leurs homologues européens et aussi aux Français. « *Si nous ne sommes pas capables de rétablir l'égalité fiscale et de taxer les géants du numérique, nous le paierons dans les urnes. Les peuples européens ne comprennent pas que nous laissions des entreprises comme Google, Amazon ou Facebook avoir 14 points de taxation de moins qu'une PME* », martèle Bruno Le Maire.

La Commission a d'ailleurs calculé que leur niveau d'imposition ne représente en moyenne qu'entre 8,5% et 10,1% de leurs profits dans l'UE, alors qu'il atteint entre 20,9% et 23,2% pour les sociétés plus classiques.

Le problème est que la fiscalité reste une compétence exclusive des États membres, avec vote à l'unanimité. Emmanuel Macron a fait le tour de toutes les capitales européennes des 28 États-membres. Et ce n'est pas gagné. Le calendrier est très serré. Il faudrait que le Conseil européen prenne la décision formelle dès janvier 2019 de lancer cette taxe sur le numérique. La Commission rédige déjà un projet de directive. Le tour de piste du Président de la République a rallié non sans mal certains États réticents, comme le Luxembourg, la Finlande, le Danemark. Mais l'Irlande sera l'État le plus difficile à convaincre, elle qui rejette toujours le principe de l'harmonisation fiscale dans l'UE, elle qui héberge les GAFA... Mais l'Irlande a besoin aussi du soutien sans réserve de tous dans le cadre du BREXIT. Tout se jouera dans les semaines à venir. Le vrai problème est la position allemande, oscillant depuis des mois entre réticence et réserve sur ce dossier aussi politique que fiscale... Car l'Allemagne ne veut pas envenimer les relations déjà hypertendues avec les États-Unis sur le plan commercial, et craint des rétorsions américaines contre la vente de ses automobiles. Et rien ne se fera sans les Allemands.

Espérons que cette excellente idée n'aura pas le même sort que la taxe sur les transactions financières. La solution pourrait être trouvée : cette taxe sur le chiffre d'affaires serait provisoire, pour se transformer ensuite sur une taxe sur les profits, d'ailleurs plus efficace, et élargie au plan international au niveau de tous les États de l'OCDE.

A QUI PROFITE LE CETA ? Après une première d'année d'application, le bénéfice revient à l'Union européenne. Toujours contesté sur le plan environnemental et sanitaire, ce traité est toujours en attente de ratification par les pays membres de l'UE. A ce jour, seuls 12 États l'ont acté. 2 restent dans l'attente d'une décision de la Cour de justice quant au tribunal arbitral (l'Autriche et le Belgique), les autres ne l'ont toujours pas ratifié, dont la France et l'Allemagne.

Un premier bilan montre que les exportations européennes vers le Canada ont augmenté de 7 %. Les secteurs les plus florissants sont la chimie et la pharmacie, la céramique, les bijoux, les vêtements... Pour la France, les exportations ont augmentées de 5,3 % alors que, dans un même temps, les importations ont baissé de 9,9 %. Les entreprises européennes profitent bien de cet accord. En France, les secteurs les plus exportateurs sont l'agro-alimentaire, la production de vins, les parfums et la chimie. Contrairement à toute attente, les canadiens ont du mal à respecter leur quota d'exportation de bœuf, d'où une baisse de 2,7 % des importations de ce produit.

L'institut Veblen et la Fondation Nicolas Hulot dénoncent le risque d'importation de produits utilisant des pesticides ou provenant de cultures OGM et s'inquiètent que le traité ne prévoit pas de veto climatique.

POLLUTION DE L'AIR : L'UNION MONTRÉE DU DOIGT. C'est la Cour des comptes de l'Union européenne qui interpelle la Commission sur cette question sensible de la pollution de l'air ; Dans un rapport publié le 11 septembre, elle souligne les manquements de l'Union et de ses États membres quant à la prise en compte d'un risque sous-évalué malgré une directive de 2008. Cette dernière a permis d'améliorer la situation, mais les normes qu'elle établit sont très largement dépassées ; elle nécessite, selon les magistrats de la Cour des comptes une mise à jour : « urgente et ambitieuse ».

Les normes de rejet de particules fines, qui sont les plus dangereuses car entrant profondément dans les poumons, comme le dioxyde de soufre qui est plus de 6 fois supérieur aux recommandations de l'OMS, sont la cause de plus de 1000 morts par jour en Europe ; c'est 10 fois le nombre de tués sur la route. Une récente étude en Allemagne confirme que, dans les villes, ce sont les enfants les plus touchés car au plus près des rejets de gaz d'échappement.

La pression sur les États n'est pas suffisante. Il a fallu 6 ans avant de déférer 6 pays membres, dont la France, pour non-respect des normes environnementales devant la Cour de justice. La réactivité de la Commission sur cette question de santé publique n'est pas à la hauteur des enjeux, les niveaux de pollution de l'air étant sans doute sous-estimés ; les moyens financiers dégagés (1,8 milliards d'euros sur 7 ans) insuffisants.

Le coût humain est pourtant considérable avec 400 000 par an dans l'Union. Les coûts de santé liés à la pollution de l'air sont estimés, selon les années, entre 330 et 940 milliards d'euros.

Bien sûr, il ne manque pas de frein à toute évolution car des normes plus contraignantes, reprenant celles de l'OMS, auront des conséquences sur l'industrie, sur l'agriculture et sur les politiques européennes de l'énergie et du transport pour les plus importantes. Ceci étant, il est tout de même urgent que des mesures soient prises, car la santé des Européens doit être la priorité des responsables politiques !

DROITS D'AUTEUR, UNE DIRECTIVE A LA PEINE. Proposée par la Commission européenne en 2016, cette directive, après bien des amendements, a été adoptée par le Parlement européen le 12 septembre par 62,30 % des députés présents ; 32,15 % ont voté contre et 5,55 % se sont abstenus. C'est une belle victoire si l'on considère que ce texte avait été rejeté en juillet et que tous les observateurs annonçaient un vote serré.

Cette directive veut adapter le droit d'auteur à l'ère du Net. Elle part du constat que les géants du Net se nourrissent de toutes les publications, y compris de la presse, et des créations telle que la musique, sans acquitter la moindre rémunération ou dans des proportions très modestes. Ainsi en est-il de YouTube, outil de Google, qui consomme 94 % de la musique en ligne pour une contribution de seulement 3 % aux revenus du secteur. Le droit d'auteur étant un pilier des industries culturelles européennes qui représentent 540 milliards d'euros de revenus cumulés et 7 millions d'emplois, il est facile de mesurer l'importance de ce domaine économique et la nécessaire utilité de réglementer les produits de la création.

C'est pourquoi la directive propose deux modifications importantes que l'on retrouve dans les articles 11 et 13. L'article 11 introduit une notion de « droit voisin » qui permettra aux éditeurs de presse de réclamer des droits aux plateformes qui établissent un hyperlien vers le contenu de leurs publications. Cela devrait en partie compenser le manque à gagner de publicité pour la presse écrite et audiovisuelle que captent largement les géants du Net, les revenus publicitaires 2017 se montant à 11 milliards d'euros pour Google et 13,5 milliards pour Facebook. A noter que 57 % des internautes accèdent à la presse via les réseaux sociaux. L'article 13 implique que les plateformes concluent des contrats de licence avec les titulaires de droits et les fassent respecter.

Par cette directive, la Commission européenne et les eurodéputés ne font que s'adapter aux nouveaux usages nés de l'émergence de nouveaux médias. Ils répondent ainsi aux éditeurs qui disent : « C'est exactement comme rémunérer la musique pour son passage à la radio et le fait de demander la rémunération d'extraits ou de « Snippets » n'est que s'adapter à la façon différente dont on consomme musique et information ».

Reste à présent à trouver le bon compromis qui ne remette pas en cause ce vote. La négociation va donc s'engager entre le Parlement, le conseil de l'Union (les ministres des États membres) et la Commission européenne. Il faudra encore de longs mois avant de voir la directive entrer en application.

LES PRÉLÈVEMENTS (IMPÔTS SUR LE REVENU ET CHARGES SOCIALES SALARIALES) PLACENT LA FRANCE AU 11^e RANG. Il n'est pas rare d'entendre que la France est le pays d'Europe où les prélèvements sont les plus importants. Une récente étude de l'OCDE montre qu'il n'en est rien. Dans l'Union européenne, nous arrivons loin derrière la Belgique, l'Allemagne et le Danemark pour ne citer que les trois premiers du classement européen. Cette étude a été faite à partir de salaires élevés mais dans des pays à pouvoirs d'achat équivalent. Ce qui était recherché, c'était de montrer ce qui restait à un salarié après déduction des impôts. Dans ce classement, si nous la prenions en compte, la Suisse arriverait largement en tête, ses prélèvements ne dépassant pas 16,9 % de la rémunération.

Dans le classement qui concerne 22 pays de l'Union sur 28, analysant le reste à percevoir, la France arrive en 10^e position, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni tenant les 3 premières places.

Les tableaux présentés en page 18 et 19 offrent une double lecture. L'un porte sur les prélèvements ; l'autre sur les salaires nets.

Chez nos partenaires

LA HONGRIE BAFOUE L'ÉTAT DE DROIT. L'Union européenne a enfin réagi : le 12 septembre, lors d'un vote historique, le Parlement européen, à une très large majorité (448 voix pour, 197 contre et 48 abstentions) a voté l'article 7 du Traité de l'Union européenne déclenchant la procédure contre la Hongrie pour cause de violation de l'État de droit et des Droits de l'Homme. C'est une première, car pour le cas de la Pologne (même cause), c'est la Commission européenne qui avait déclenché cet article contre ce pays, le 20 décembre 2017, après vingt mois de « dialogue » et de tergiversations de la part de la Commission et du Conseil européen.

Dans ces deux procédures, il est rappelé que l'État de droit est une des valeurs communes fondamentales sur lesquelles est fondée l'UE. Il est inscrit à l'article 2 du traité sur l'UE. Conjointement avec le Parlement européen et le Conseil, la Commission européenne est chargée, en vertu des traités, de garantir le respect de l'État de droit en tant que valeur fondamentale de l'Union, et de veiller au respect du droit, des valeurs et des principes de l'Union.

La Hongrie ne respecte pas, loin s'en faut, l'État de droit et nos valeurs : le gouvernement Orban met fin à l'indépendance de la justice (!), à la liberté d'association de la presse, au droit des minorités, contrôle les ONG et les universités étrangères. Le régime glisse vers une démocratie non libérale, autoritaire, et même népotisme. Le Parlement a constaté des dérives juridiques précises sur tous ces sujets. En outre, Viktor Orban ne respecte pas les décisions de l'UE, le cas flagrant de la politique migratoire étant un cas parmi bien d'autres.

L'article 7 a deux volets : le volet 1, phase préventive, vient d'être déclenché, il cherche à établir, avec le Conseil, s'il y a risque de manquement grave. Lorsque ce risque sera avéré (ce qui semble évident), et si la Hongrie ne corrige pas ses dérives (ce qui est probable...), il faudra passer au volet 2 de cet article 7, celui des sanctions (retirer par exemple le droit de vote à l'État incriminé), mais il faudra à l'avenir réfléchir aussi à « frapper à la caisse » (supprimer les fonds européens) les pays récalcitrants ou aveugles. Les valeurs de l'Europe (démocratie, liberté) ne se marchandent pas, ne se discutent pas, ne sont pas « à la carte ». Il faut les défendre, car rien n'est irréversible... Le parti d'Orban, le Fidesz, est « hébergé » dans le PPE, premier parti du Parlement européen. Mais 114 eurodéputés du PPE ont voté en faveur de l'article 7, (57 contre et

28 abstentions). Une claque pour l'europhobe. Il reste à espérer que cette procédure aille au bout et que certains pays qui hélas suivent peu ou prou la même voie, la Bulgarie, la Slovaquie et la Pologne, ne pourront pas bloquer ce processus démocratique et salubre. L'Europe démocratique est minée de l'intérieur, il faut être vigilant et réactif !

SUÈDE : L'EXTRÊME DROITE TROISIÈME PARTI DU PAYS. Avec 17,60 % des voix, le parti (mal nommé) les Démocrates de Suède devient le 3^e parti du pays. S'il ne peut envisager de gouverner, de nombreuses voix du parti conservateur se font entendre pour lier une coalition avec lui ; 300 élus locaux se déclarent favorables à cette perspective. Mais voilà, les autres partis membre de l'Alliance qui, au côté des conservateurs, comprennent les libéraux, les démocrates-chrétiens et les centristes, refusent catégoriquement cette perspective.

Au Parlement, le président conservateur a été élu grâce au soutien de cette Alliance, tout en acceptant les voix de l'extrême droite alors que, selon la tradition suédoise, c'est le candidat du parti social-démocrate arrivé en tête aux élections qui aurait dû hériter de ce poste. Sitôt installé, le nouveau parlement a voté une motion de défiance vis-à-vis du premier ministre social-démocrate, celui-ci restant cependant à son poste pour expédier les affaires courantes.

La politique migratoire a été au centre des débats comme cela devient la règle dans tous les pays et le sera lors des élections européennes de 2019. Avec un peu plus de 3 % de migrants dont une majorité de réfugiés syriens, la Suède n'est pas envahie comme le proclame l'extrême-droite. Mais, une désindustrialisation du pays, la fermeture de services publics en milieu rural et une moindre protection au regard de ce que connaissaient les Suédois ont eu raison d'une population vieillissante tentée par le repli identitaire.

Depuis le 9 septembre, la Suède attend la formation d'un gouvernement avec un risque avéré que, comme en Autriche, une coalition se forme entre conservateurs et extrême-droite. Ce sera un gouvernement minoritaire mais que devrait soutenir les autres partis de droite, sans y participer. J'espère vraiment me tromper !

ROYAUME UNII : LE BREXIT, SUITE ET PAS FIN... Les négociations n'en finissent pas. De ne pas finir ! On est à moins de six mois de la sortie du Royaume-Uni de l'UE (le 29 mars 2019), et toujours pas d'accord.

L'accord de retrait, qui consiste à s'accorder sur les questions matérielles de la sortie de l'Union (situation des citoyens européens, règlement financier, etc.) est réglé à 80%. Mais il reste un sujet crucial : la frontière entre l'Irlande du Nord et la République irlandaise. Les négociations se tendent de plus en plus, Mme Theresa May étant très contestée dans son propre parti (Tories) qui lui reproche sa faiblesse face à une UE à 27 unie (pour une fois!) sur ce dossier capital. Fin septembre, elle proposait à l'UE une solution inacceptable, « à la carte » : maintenir l'Irlande du Nord dans le marché unique, donc sans tarifs douaniers et en libre circulation, respectant les résolutions européennes, mais pour les marchandises seulement ! Par contre Londres s'autoriserait à diverger pour les services notamment financiers, et à pratiquer du dumping par des offres de tarifs plus bas que l'UE. Les 27 ont sèchement rejeté ce plan, jugé déloyal. Ambiance.

Depuis, on a un peu avancé : on promet d'oublier toute frontière physique entre les deux Irlande pour respecter coûte que coûte l'accord du « Vendredi Saint » de 1998. L'Irlande du Nord resterait dans le marché unique et l'union douanière. L'UE propose que la frontière avec l'UE soit déplacée en Mer d'Irlande, ce que le RU juge inacceptable, pour lui cela reviendrait à diviser le pays en deux. Autres solutions évoquées : contrôles dans les ports ou sur les bateaux en mer d'Irlande. Mais aucune n'a été jugée satisfaisante par toutes les parties. C'est donc encore l'impasse...

Et le Congrès annuel des conservateurs (Tories) qui vient de se réunir du 30 septembre au 03 octobre, n'a rien réglé. Les organisations patronales britanniques veulent absolument garder l'appartenance au marché unique européen. Ménageant la chèvre et le chou, Theresa May a présenté une loi sur l'immigration pour l'après-Brexit « mettant fin, une fois pour toutes, à la libre circulation ». Aucune différenciation donc entre les citoyens issus de l'Espace économique européen et les autres ; et les critères de sélection seront économiques (niveau de qualification élevé requis ; chaque emploi ne devra pas enlever un emploi occupé par un Britannique!).

Le compte à rebours continue... Une « vieille lune » revient sans cesse : et si les Britanniques revotaient ? Une majorité d'entre eux le souhaite. Mais même si les sondages s'inversent, la marge reste très étroite. Personne ne prendra ce risque... Je ne crois pas non plus qu'on aura un « no-deal », suicidaire pour le Royaume-Uni, problématique pour l'UE...

Les dossiers du mois

LE DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION PAR JEAN-CLAUDE JUNCKER, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Par Alain MALEGARIE

Depuis quelques années, l'Union européenne a repris, en plus modeste, le principe du « Discours de l'état de l'Union » que fait, chaque année, le président des États-Unis. Je dis plus modeste car son volet « politique » ou géopolitique est plus modeste (les USA se posant en gendarme du monde), mais il n'en est pas moins intéressant et utile pour autant. Le discours, prononcé par le Président de la Commission européenne le 12 septembre à Strasbourg, établit un bilan complet et précis de tout ce qu'a fait l'Union, évalue les actions faites en quatre ans (il est donc forcément incomplet) et trace quelques perspectives pour les prochaines actions à venir.

Ce document de treize pages mériterait vraiment d'être lu et relu par les citoyens européens. Car il est très pédagogique sur tout ce que fait l'union. En outre, il serait un « antidote » puissant à toutes les sornettes, mensonges et autres « Fake news » que l'on répand copieusement sur l' « Europe ».

Les premières paroles s'inscrivent dans un contexte où l'UE est attaquée, en interne et à l'extérieur. Il rappelle que l'Union est garante de paix, que nous vivons depuis plus de soixante ans sur un continent (le seul) de paix. Il exhorte à ce que l'on respecte mieux l'UE, qu'on respecte son image et qu'on défende notre façon d'être et de vivre : *« Disons oui au patriotisme qui n'est pas dirigé contre les autres et non au nationalisme surfait qui rejette et déteste les autres, qui détruit, qui cherche des coupables au lieu de chercher des solutions qui nous permettent de mieux vivre ensemble. Le pacte fondateur de l'UE -plus jamais la guerre -reste une ardente exigence et une ardente obligation de vigilance qui s'impose chez nous et autour de nous ».*

Puis il dresse un bilan économique flatteur : dix ans après la faillite de Lehmann Brother, l'Europe a tourné la page de la crise économique et financière venue d'ailleurs et qui nous a frappés d'une façon très brutale.

Croissance ininterrompue sur 21 trimestres, 12 millions d'emplois créés depuis 2014, jamais autant de personnes - 239 millions – n'ont été au travail en Europe, chômage des jeunes ramené à 14,8%, taux très élevé encore, mais à son plus bas niveau depuis l'an 2000. L'investissement progresse grâce notamment au Fonds européen pour les investissements stratégiques (dit plan Juncker) qui a généré 335 milliards € d'investissements publics et privés. On atteindra les 400 milliards.

Même la Grèce, *« après des années douloureuses, des problèmes sociaux sans précédent face à une politique d'austérité forte, grâce aussi à la solidarité des États membres riches, a réussi à se remettre sur pied. Je salue les efforts herculéens du peuple grec, que les autres Européens continuent à sous-estimer ».*

L'UE a confirmé son statut de première puissance commerciale du monde, elle représente 40% du PIB mondial. Elle a aujourd'hui des accords commerciaux avec 70 pays. Et ces accords nous permettent d'exporter vers les autres parties du monde nos normes élevées (sécurité alimentaire, environnementale, droit du travail, droits des consommateurs).

« En juillet dernier, au cœur d'une dangereuse période de tensions internationales, je me suis rendu dans une même semaine à Pékin, Tokyo et Washington, j'ai pu parler, en tant que Président de la Commission, au nom du plus grand marché unique au monde. Au nom d'une Union qui compte pour un cinquième de l'économie mondiale ». L'Europe est une force incontournable si nous savons parler d'une seule voix.

De même, l'UE défend l'Accord de Paris sur le climat, et nous devons respecter les objectifs de réduction d'émissions de CO2 pour 2030.

Dans ce monde très volatile, nous ne devons pas relâcher nos efforts pour bâtir une Europe plus unie.

Les élargissements successifs sont, pour Juncker, un succès. « Nous devons définir d'une façon irrévocable notre attitude vis-à-vis des Balkans occidentaux, autrement d'autres se chargeront de façonner notre voisinage immédiat ». Petit (ou gros?) bémol quand même : pas un mot sur les dérives anti-démocratiques de plusieurs pays de l'Est... Étonnant !

Il prend par ailleurs l'exemple du conflit syrien qui remet en cause l'ordre international dont les Européens ont su bénéficier depuis 1945. « Nous ne pouvons pas rester silencieux face à un désastre humanitaire annoncé ». Il constate l'instabilité du monde, la volatilité des engagements pris, le fait que les alliances d'hier ne seront peut-être plus celles de demain...

Farouche partisan du multilatéralisme, il égratigne Donald Trump qui préfère des guerres commerciales voire monétaires et est irrespectueux des attentes et espoirs des autres. L'UE travaille, elle, en faveur de la paix, d'accords commerciaux et de relations monétaires stables.

Pour lui nous devons devenir davantage un acteur global, et cela passera forcément par une Union européenne de la défense, qu'il a relancée. C'est pourquoi la Commission va continuer à travailler pour que le Fonds européen de défense et la Coopération permanente structurée dans le domaine de la défense deviennent opérationnels. Il précise : « nous ne militariserons pas l'UE, nous voulons devenir plus responsables et plus indépendants ».

Il précise que seule une Europe forte et unie peut protéger les citoyens des menaces (terrorisme, changement climatique...); peut préserver les emplois dans un monde ouvert et interconnecté; peut maîtriser les défis de la numérisation mondiale. Notre marché unique étant le plus grand du monde, nous pouvons, si nous sommes unis, établir des normes pour les méga données, pour l'intelligence artificielle, pour l'automatisation.

C'est grâce à **Galileo** que l'Europe reste dans la course à l'espace. Aucun État membre seul n'aurait pu mettre en orbite 26 satellites dont bénéficient déjà 400 millions d'utilisateurs dans le monde. Soyons fiers de Galileo.

Unis, nous sommes plus grands, et nous avons une **souveraineté européenne** pour peser sur le cours des affaires mondiales, et prendre notre destin en main. Cette souveraineté européenne ne remplace pas les souverainetés nationales, elle les complète, et renforce chacun de nos États-nations. Elle n'est pas dirigée contre les autres, l'Europe doit rester un continent d'ouverture, tolérant et multilatéral. « La planète appartient à tous et non seulement à quelques-uns ». Le gendarme du monde (America First) est encore visé...

Nous devons aussi, dans les huit mois qui nous séparent des élections européennes, apporter à nos concitoyens des preuves que lorsque nous agissons ensemble, unis, nous obtenons des résultats. Tel est l'enjeu des élections européennes de mai 2019. « *Nous devons démontrer que l'Europe peut surmonter les différences entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, la gauche et la droite* ». Tout un programme !

Les électeurs de mai 2019 attendront des preuves concrètes d'actions utiles, impactant leur quotidien : une réglementation européenne interdisant les plastiques à usage unique ; une taxation des géants de l'internet là où ils réalisent leurs bénéfices ; l'abolition de la réglementation européenne sur le changement d'heure, etc...

Jean-Claude Juncker recommande à tous aussi de bien respecter toute la feuille de route de 2014, et de réaliser d'ici les élections tout ce qui avait été promis « *collectivement* » : bâtir un marché unique numérique plus innovant, une Union économique et monétaire plus approfondie, une union bancaire, une union des marchés de capitaux, un marché unique plus juste, une union de l'énergie respectueuse du climat, un agenda global en matière de migration, une union de la sécurité et un développement de la dimension sociale de l'Europe pour qu'elle réponde aux défis de demain.

Il dresse le bilan : cette Commission a bien présenté toutes les propositions et toutes les initiatives qui avaient été annoncées en 2014. La moitié ont déjà été adoptées par le Parlement et le Conseil ; 20% sont en bonne voie et 30% restent l'objet de consultations parfois difficiles.

Très habilement, le Président de la Commission insiste bien sur le fait que son institution propose, mais qu'elle n'est pas seule, et que ce sont le Conseil européen (les chefs d'État et de Gouvernement) et le Parlement européen qui disposent, et peuvent donc tergiverser, amender, refuser les propositions de la Commission. Bref, il refuse de « *porter le chapeau* » seul sur un bilan inachevé (presque un tiers des mesures promises non réalisées à ce jour). Il est vrai que la Commission ne peut rien imposer, les chefs d'État ont toujours le dernier mot. Pour le pire et le meilleur...

Concernant la sécurité, la Commission propose aujourd'hui de nouvelles règles afin que tout contenu terroriste mis en ligne soit supprimé dans un délai d'une heure ; elle propose aussi d'élargir le mandat du Parquet européen, qui a été récemment créé, afin d'y inclure la lutte contre les actes terroristes. « *Nous devons être en mesure d'assurer que les terroristes seront poursuivis à travers toute l'Europe, au-delà des frontières. Les terroristes ne connaissent pas de frontières, nous devons mieux coopérer* »

La Commission propose aussi de nouvelles mesures afin de pouvoir lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux au-delà des frontières.

La commission veut aussi protéger l'organisation d'élections libres et justes en Europe, notamment protéger la vie de nos démocraties de toute manipulation et interférences par des pays tiers, voire par des intérêts privés. Première visée : la Russie, bien sûr, avec ses redoutables cyberattaques avérées, et hélas-à venir lors des prochaines élections entre autres...

Le Président Juncker aborde ensuite LE sujet qui fâche, les flux migratoires, sujet majeur qui pour moi ne grandit ni la Commission, ni les dirigeants des États-nations qui se barricadent de plus en plus dans une indifférence cynique et lâche à l'égard d'êtres humains en perte. Alors même que l'UE s'est construite sur des valeurs de solidarité, de tolérance et d'humanité...

Juncker, adepte du compromis, se félicite même que cinq des sept propositions de la Commission en vue de réformer notre régime d'asile européen commun ont été approuvées. Il se réjouit que « *nos efforts aient porté leurs fruits, puisque le nombre d'arrivées de réfugiés en Méditerranée orientale a chuté de 97%, et de 80% par la route de la Méditerranée centrale* ». A l'humanisme, on préfère une comptabilité sordide et cynique. Dormez tranquille, ils ne viennent plus !

Une bonne nouvelle quand même dans cette tragédie humaine : les opérations de l'UE ont contribué à sauver plus de 690.000 vies en mer depuis 2015.

Mais le reste des actions est lamentable, car l'UE se referme, sous la pression de ses dirigeants obnubilés par leurs opinions publiques. Pour plagier Churchill, ils préfèrent le déshonneur à un éventuel échec électoral. Ils auront les deux !

La « solution » est donc de négocier avec les pays d'origine afin qu'ils gardent coûte que coûte leurs ressortissants, et on les paye pour cela. Comme on paye grassement la Turquie depuis 3 ans pour qu'elle « garde » dans des camps deux millions de syriens non désirés en Europe... Quand je pense que nombre de citoyens et politiciens eurosceptiques parlent encore d' « invasions » de migrants, de « déferlantes » ! Quel écart, entre les vrais chiffres et le...ressenti !

Juncker reconnaît quand même que la solidarité entre les États a volé en éclat et que plusieurs pays refusent d'accueillir des migrants, même un peu ! Qui ose encore dire que « *la Commission décide de tout* » ? Et pour mieux se renfermer encore, la Commission propose de renforcer le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes, jusqu'à 10.000 d'ici à 2020.

Le président renouvelle quand même son opposition aux frontières intérieures de l'UE, et invite la présidence autrichienne de l'UE à élaborer des « *solutions durables concernant une réforme équilibrée en matière de migration* ».

Et ce thème sera évidemment central lors de la campagne des élections législatives européennes du 26 mai 2019. Inquiétant...

La solidarité entre Européens fonctionne mieux sur la mise en place d'un mécanisme européen de protection civile renforcé. « *Lorsqu'un pays est en feu, c'est toute l'Europe qui est en feu* ». Par exemple, cet été, les pompiers polonais ont volé au secours de pompiers suédois.

Idem pour renforcer le développement de l'**Agence de l'Union européenne pour l'asile**.

Dans le même temps, il y a une proposition de la Commission visant à accélérer le retour des migrants en situation irrégulière. Par contre la Commission Juncker prône d'ouvrir des voies d'accès légales vers l'UE : « *nous avons besoin de migrants qualifiés* »

S'ensuit un beau plaidoyer pour l'**Afrique**, qui comptera 2,5 milliards d'habitants. Une personne sur quatre dans le monde sera africaine. Nous devons donc y investir davantage, sans pour autant paraître comme un simple donneur d'aide au développement. Car l'Afrique ne veut plus de « *charité* », mais d'un vrai partenariat, à égalité, et non descendant ou condescendant. La Commission se déclare prête à construire ce nouveau partenariat équilibré. Ndlr : Faites vite car il y a une concurrence forte de la Chine, de la Russie, de la Turquie...

Elle propose une nouvelle alliance entre l'Afrique et l'Europe, pour des investissements (y compris privés) et des emplois durables, prévoyant même la création de 10 millions d'emplois au cours des cinq prochaines années. Il existe déjà, depuis deux ans, un fonds d'investissement extérieur, de 44 milliards €. 24 milliards sont déjà prévus et engagés. Grâce à ERASMUS, d'ici à 2020, 35.000 étudiants et chercheurs africains seront soutenus, ce chiffre doit être porté à 105.000 jusqu'en 2027.

36% du commerce de l'Afrique se fait avec l'UE. Mais ce n'est pas suffisant. « *Nous devrions faire évoluer les nombreux accords commerciaux vers un accord de libre-échange de continent à continent, un partenariat économique entre partenaires égaux* ».

Sur le **BREXIT**, Jean-Claude Juncker rend d'abord hommage à son « ami Michel Barnier », qui gère les négociations « de main de maître » et se réjouit de la position unanime et confirmée à maintes reprises par les 27 États membres. Il regrette vivement bien sûr le départ du Royaume-Uni, mais rappelle qu'il ne pourra pas avoir une situation aussi favorable qu'un État membre, c'est à dire pas de marché unique, pas de participation à la carte, selon le bon vouloir des Britanniques (le beurre et l'argent du beurre..) ;

Il reste ferme aussi sur l'Irlande et la question de la frontière irlandaise. « *La Commission, le Parlement et les 26 États membres maintiendront sans faiblir leur loyauté et leur solidarité à l'égard de l'Irlande* ». Donc, pas de frontière physique, et pas de remise en cause de l'accord du « *vendredi saint* » de 1998.

Toutefois Juncker précise que le Royaume-Uni ne sera jamais un pays tiers comme les autres, et « *restera un voisin et un partenaire très proche, que ce soit dans les domaines politique, économique et de la sécurité* ». « *Le RU gardera les mêmes valeurs et principes que tous les autres Européens* ». Juncker préconise, comme mentionné d'ailleurs par Theresa May dans la déclaration de Chequers, que le point de départ d'un partenariat devrait être une zone de libre-échange entre le RU et l'UE.

Partisan d'un retrait « *ordonné, un devoir vis à vis de nos citoyens et entreprises* », il n'évoque pas le risque d'un No Deal.

Il évoque tout ce qui reste à faire d'ici le Conseil européen de SIBIU, en Roumanie, qui se tiendra le 9 mai 2019 (tout un symbole!), soit six semaines après le BREXIT et deux semaines avant les élections européennes : ratification de l'accord de partenariat entre le Japon et l'Union ; accord de principe sur le budget de l'UE après 2020 (Ndlr : évitons si possible que l'on ait des informations sur ce futur budget à la fin de la campagne électorale!). A cet égard beaucoup de propositions majeures de la Commission sont sur la table et attendent un accord des gouvernements : montant final du budget ERASMUS, prévu en augmentation ; idem pour nos chercheurs et nos start-up ; une multiplication par vingt (!) des dépenses en matière de défense ; 23% d'investissements de plus pour l'Afrique.

Nous verrons si ces bonnes propositions, ambitieuses, de la Commission aboutissent, surtout si le budget final de l'UE n'augmente pas...Ou alors, il faudra couper dans d'autres budgets, mais lesquels ? Silence radio sur ce point...

D'ici mai 2019, Juncker veut renforcer le **rôle international de l'euro**, qui aura vingt ans. Il serait temps, depuis que l'on en parle ! Il salue le succès de l'euro, deuxième monnaie du monde, « 60 pays lient d'une manière ou d'une autre leur propre monnaie à l'euro » (Ndlr : exact, jusqu'en Afrique, où 14 États africains ont leurs francs CFA amarrés à l'euro).

Mais « *nous devons faire plus pour permettre à notre monnaie unique de jouer pleinement son rôle sur la scène internationale* ».

Pour Juncker, il faut approfondir l'UEM et construire des marchés de capitaux liquides et profonds, et beaucoup de propositions en ce domaine attendent d'être adoptées par le Parlement et le Conseil.

Il stigmatise aussi, à juste titre, le fait que nos compagnies aériennes européennes paient leurs avions européens en...dollars, ou que l'UE règle 80% de sa facture d'importation d'énergie – soit 300 milliards € par an – en dollars alors que 2% seulement de nos importations d'énergie nous proviennent des États-Unis. (Ndlr : Aberrant et injuste, sans parler de l'extraterritorialité imposée par les USA. Nous payons cher les conséquences de ne pas avoir donné un État et/ou une gouvernance à l'euro...).

Juncker rappelle donc des pistes que l'on répète en vain depuis le début de l'arrivée de l'euro : renforcer l'union économique, on n'a réussi que l'Union monétaire ; l'UM, et pas l'UEM. Cela passe aussi par une harmonisation fiscale et sociale, un budget de la zone euro, un ministre de l'euro, un trésor européen, ou a

minima des euro-bonds ; on rabâche tout cela depuis des années, mais les dirigeants européens restent sourds, accrochés à leur « souveraineté » de plus en plus relative.

Alors que l'euro devrait être un élément constitutif de la « *souveraineté européenne* ».

Juncker dit cela maintenant, à quelques mois de son départ. Pour son successeur, alors ? Dans son bilan-testament, il s'adresse aussi aux chefs d'État et de gouvernement, en leur disant « *Bougez-vous ! Avancez, Faites plus d'Europe, Écoutez les propositions de la Commission !* »

L'UE doit parler aussi d'une seule voix en matière de **politique étrangère**. Nous nous muselons nous même, **faute de vote à la majorité qualifiée**. Un seul État membre peut donc bloquer une intervention, c'est encore ce qui s'est passé au Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies à Genève, nous n'avons pu condamner haut et fort les violations des droits de l'homme commises en Chine. Idem pour prendre des sanctions à l'égard du Venezuela faute d'unanimité des 28 (!) ; idem pour renouveler notre embargo sur les armes frappant la Biélorussie ; tous les dictateurs de la planète doivent bien rire de nos impuissances !

Juncker renouvelle donc la proposition de la Commission de passer au vote à la majorité qualifiée « *dans certains domaines de nos relations extérieures* » (droits de l'Homme, missions civiles, etc.).

A noter que Juncker avait déjà demandé exactement cela dans son discours de l'état de l'Union de l'an passé...

Il donne même la solution, facile au demeurant : « *donner vie à la **clause passerelle** du Traité de Lisbonne permettant d'ouvrir la voie vers la prise de décision à la majorité qualifiée* ». Avec ce trait d'humour, ou de dépit : « *La clause passerelle est la beauté oubliée du Traité* ». C'est dit !

Ndlr : les chefs d'État ne doivent pas avoir le temps de lire un discours d'un Président de la commission sur l'état de l'Union ...Or, tant qu'on n'aura pas la majorité qualifiée, on n'avancera jamais sur l'harmonisation fiscale, sociale, des réformes qui pourraient pourtant sauver l'avenir du projet européen..

Le Président Juncker regrette profondément les propos polémiques et souvent blessants, de plus en plus nombreux, entre gouvernements et entre institutions, ce qui ne peut que nuire à l'UE de progresser ; il regrette aussi les comportements « *envers les médias et les journalistes, souvent intimidés, attaqués, parfois même assassinés* ». Il souhaite donc qu'on « *protège nos journalistes, qui sont eux aussi des acteurs importants de notre démocratie* ».

Ndlr : Juncker veut protéger les journalistes, c'est bien, mais il les a poliment ignorés largement durant tout son mandat, ce qui est un comble ! Vu l'ambiance eurosceptique partout, on aurait eu bien besoin de ses bonnes paroles, pour contrebalancer parfois les beaux discours de nos dirigeants ! Combien de fois est-il venu en France ? Quand est-il intervenu, et devant quel public ? 89% des Français ne connaissent même pas le nom du Président de la Commission (idem pour le Parlement!).

Évitant les sujets qui fâchent, Juncker est très discret sur un problème majeur de l'UE, les fractures Est-Ouest, du fait que certains pays s'affranchissent éhontés de l'état de droit, des droits de l'homme, etc., alors que ces valeurs sont l'ADN de l'Europe ! Il en parle quelques lignes dans un discours de 13 pages ! Ce n'est pas sérieux. Il ne cite même pas les pays les plus critiquables (Hongrie, Pologne, etc.). « *La Commission s'oppose à toutes les atteintes à l'état de droit ; l'article 7 doit s'appliquer là où l'état de droit est en danger* ». C'est tout ? Un peu court, non ? Voilà qui ne va pas faire trop peur à Oran ou Kaczynski... Il ne précise même pas que l'article 7 a déjà été activé contre la Pologne (fin 2017) et la Hongrie (le 12 septembre dernier), respectivement par la Commission pour la première cité et par le Parlement pour le second ; du coup, il ne dit pas non plus pourquoi on a déclenché cette procédure. Dommage pour cette absence de pédagogie...

On ne peut qu'être d'accord, si l'on croit à l'Europe, sur les **conclusions de ce (dernier) discours sur l'état de l'union de Jean-Claude Juncker** : l'Europe sera ce que nous en ferons, nous sommes tous responsables ; les Parlements et Commissions passent, l'Europe reste. L'Europe « *ne doit pas être un spectateur, un commentateur des événements internationaux, elle doit être un acteur constructif, un façonneur, un architecte du monde de demain ; elle doit parler d'une seule voix, ne pas retomber dans l'incohérence des diplomaties nationales concurrentes et parallèles ; la diplomatie européenne doit être une. Notre solidarité multilatérale doit être entière* ».

Ndlr : c'est très bien écrit, mais comment faire « lâcher » leur joujou diplomatique à nos chers chefs d'État ?? Combien de futurs Présidents de la Commission devront encore réclamer cela ?

Le Président Juncker finit par **quatre vœux** : « *Faisons de grands efforts pour rapprocher l'Est et l'Ouest de l'Europe, notre continent et ceux qui ont mis fin à la guerre froide méritent mieux ; l' UE doit prendre davantage soin de sa dimension sociale, essentielle à la cohésion de nos sociétés, et transformons les intentions du sommet social de Göteborg en règles de droit ; renouvelons pour les élections européennes de 2019 l'expérience des « Spitzenkandidaten »* (en bon français, la tête de liste du parti qui arrivera en tête à ces élections deviendra de droit le Président de la future Commission). Et c'est d'ailleurs Juncker (candidat du PPE) qui avait inauguré le principe en 2014.

Tout dernier vœu : il souhaite que les listes transnationales soient en place au plus tard pour les prochaines élections européennes de 2024. Ce serait utile effectivement, espérons que le PPE change de position d'ici là. Cela dépendra aussi de la nouvelle disposition du Parlement.

Et son tout dernier commentaire revient à un sujet qui l'inquiète (il n'est pas le seul!!), et déjà abordé au début de son discours : la montée du nationalisme. « *Le patriotisme du XXIe siècle est à double dimension, l'une nationale, l'autre européenne, les deux ne s'excluant pas. Le patriotisme est une vertu, le nationalisme borné est un mensonge accablant et un poison pernicieux. En un mot, restons fidèles à ce que nous sommes* ».

Analyse de ce bilan, et des propositions à venir.

Le bilan réalisé par la Commission Juncker est acceptable, mais force est de constater que la feuille de route de départ (2014) était insuffisante, c'est plus une consolidation d'acquis, il y a peu d'innovation. En outre, il y a pas mal d'autosatisfaction, mais à la décharge de ce Président, la Commission européenne reste politiquement faible, rongée par l'inter-gouvernementalisme triomphant. Plus que jamais, la Commission propose, et le Conseil dispose, voire torpille. Des trois institutions, c'est bien le Conseil qui a les cartes en main, malgré les progrès de la codécision avec le Parlement.

La Commission suit les Chefs d'État et de gouvernement, elle les précède rarement. Même si elle a le droit d'initiative, il y a plein de cartons de propositions à la Commission qui ne seront jamais ouverts. Cette Commission Juncker a « fait le job », sans plus. Sans passion, sans éclat, sans empathie. Ce fut mieux que les Commissions Barroso I et II, certes. Mais rien à voir avec les deux (seuls) grands présidents de la Commission, Walter Hallstein (1958-1967), et Jacques Delors (1985-1995). Juncker est au niveau de Romano Prodi, à peu près. Pas de « vagues ». Très consensuel. Il a certes défendu quelques propositions très européennes de Macron, mais pas toutes. L'homme est assez fermé. Il n'a pas su communiquer, « vendre » et défendre la Commission « honnie » (à tort) par tous les eurosceptiques et europhobes. L'homme est assez « suffisant », rejette les journalistes, déteste les critiques. A ce propos, il finit son « règne » avec un mini scandale : la désignation de Martin Selmayr au poste de Secrétaire général de la Commission européenne (un poste clé), désignation personnelle de Juncker sans respecter toutes les règles de droit obligatoires pour cette procédure. Même la commission juridique interne l'a reconnu. Il a persisté dans cette faute, jusqu'à menacer de démissionner si on « l'embêtait ». J'observe d'ailleurs, sur cette affaire, un

total silence complice et coupable des Chefs d'État et de gouvernements. Cet entêtement orgueilleux ressortira, je le crains, au moment des élections européennes, pain béni pour tous les adversaires de la Commission. Je vois déjà le slogan : « *la Commission n'est pas démocratique puisque le Président est un autocrate* ».

Juncker est trop frileux aussi sur l'article 7 déclenché contre la Pologne et la Hongrie. La Commission, durant vingt mois, a « négocié » avec des dirigeants qui n'en avaient absolument pas envie. Il cherche peut-être trop le dialogue, le consensus avec des gens qui n'en veulent pas. Trop réservé sur le comportement ignoble et égoïste de nombre d'États membres face à la question migratoire.

La Commission n'est plus politique depuis longtemps. Elle est technique, compétente, et très efficace, mais face aux défis du monde, et au nationalisme montant dans toute l'UE, il faudrait un homme/femme fort (e), plus politique qui ne soit pas écrasé par les Ego et les caprices des dirigeants nationaux. La Commission ne doit pas servir la soupe aux États-nations, elle doit les orienter et les convaincre. Sur la politique migratoire, c'est flagrant, la Commission obéit aux États, et toutes ses propositions actuelles tendent à refermer ses frontières extérieures et à repousser le « problème » dans les pays d'origine. Juncker manque de poids, de hargne.

Un point positif toutefois : il excelle dans le compromis permanent, et il l'a prouvé en juillet 2018 en allant voir Donald Trump en pleine guerre commerciale contre l'UE déclenchée par ce dernier. Il a su tempérer le fantasme président américain et limiter l'escalade de cette guerre nationaliste et stupide. Jusqu'à quand ?

Il faudra savoir trouver un homme/femme fort (e) pour la prochaine Commission européenne de 2019. Question de survie pour l'Europe, surtout avec ces nouveaux gouvernements populistes et nationalistes à l'Est et dorénavant à l'Ouest qui profitent de la faiblesse de la Commission.

Le discours sur l'état de l'Union a certes le mérite d'exister, en tant que récapitulatif précis des actions ou des manquements. Mais c'est plus ici un « discours sur l'état de la Commission ». Cette vision restreinte manque de souffle, de vision géopolitique.

Ce discours propose toutefois de très bonnes actions : un vrai partenariat avec l'Afrique, un renforcement de l'UE, mais que deviendront ces propositions ?

Il serait peut-être opportun et honnête que chaque année, on dresse aussi le bilan des propositions antérieures qui ont été totalement écartées, minimisées ou vidées de leur substance par le Conseil européen qui règne « sur l'Europe ».

ÉNERGIE ET RESSOURCES MINIÈRES : LA CHINE A L'OFFENSIVE. Par Alain REGUILLON

La dépendance énergétique de l'UE est-elle menacée ? De 17,09 milliards d'euros en 2015, les investissements chinois sont passés à 37,61 milliards en 2018 ; 220 % d'augmentation. Qui investit ? Des entreprises d'État dont la deuxième plus grosse entreprise du monde, State Grid Corporation of China (SGCC) qui pèse 297 milliards d'euros et emploie 1 million de salariés.

Ces investissements correspondent certes à l'attractivité d'un secteur rentable économiquement. Mais, ce secteur est aussi stratégique ; il touche à la sécurité des États. Si nous étions dans un domaine purement économique et concurrentiel, la réciprocité des investissements devrait être la règle. Or, les Chinois n'entendent pas ouvrir leur secteur de l'énergie à des entreprises étrangères. Une chercheuse de la revue *Energy Policy* définit bien le projet de Pékin : « *Les objectifs de ces groupes (chinois) ne sont peut-être pas toujours guidés uniquement par des buts commerciaux, mais sont plutôt le reflet des intérêts nationaux chinois* ». Un exemple pour illustrer cette réflexion : la China General Nuclear power Corporation (CGN) est

entrée au capital du projet de l'EPR Hinkley Point en Grande-Bretagne qui construit EDF à hauteur de 33 % avec l'ambition non dissimulée de s'installer durablement sur le marché du nucléaire britannique et d'y construire prochainement une centrale 100 % chinoise ! Exit donc d'EDF ou d'autres constructeurs européens et nul bénéfice à en attendre, les Chinois venant avec leur matériel et leurs ouvriers.

Depuis 2008, la Chine a investi plus de 206 milliards d'euros en Europe : 41,71 M dans la chimie, 19,49 M dans l'énergie, 20,43 M dans l'immobilier, 19,74 M dans les mines et 15,10 M dans Internet et les logiciels et 82,05 M dans les énergies renouvelables.

Tous les pays européens sont impactés par ce phénomène. En Grèce et au Portugal, ces fonds ont été les bienvenus en une période de récession où la solidarité européenne leur a manqué. Récemment, le groupe China Three Gorges (CTG) a lancé une OPA sur Électricité du Portugal pour un montant de 9 milliards d'Euros. Si l'opération n'a pas encore abouti, le gouvernement portugais reste favorable à cette option, tant ce pays a besoin d'investissements. Il en est de même en Grèce où Alexis TSIPRAS dit : « **Les portes seront toujours ouvertes pour Strate Grid** ».

La démarche des Chinois est aussi bien reçue en Europe centrale et orientale. Pékin a mis en place un groupe de coordination permanent pour assurer la cohésion des investissements dans 16 pays de cette zone, dont 11 appartiennent à l'Union européenne. La Hongrie sert de tête de pont. Ainsi, tout le territoire compris entre les Balkans et l'Estonie est largement labouré par les Chinois qui, ainsi, se placent stratégiquement entre la Russie et l'Union européenne. Un analyste des investissements chinois en Europe dit : « **Dans les pays situés autour de l'Union européenne, où la chine se propose de financer des projets de construction, il s'agit typiquement d'une diplomatie économique chinoise très liée au pouvoir politique, aux « routes de la soie » avec la promotion de projets à la fois économiques et politiques** ».

Quelques pays commencent à réagir et à prendre des mesures pour protéger leur secteur énergétique. Ainsi l'Allemagne où l'investissement chinois est passé de 663 millions d'euros en 2015 à 13 milliards en 2017 vient de bloquer la participation d'une entreprise chinoise dans une entreprise allemande «50 Hertz » qui exploite 10 000 km de réseau électrique dans le Nord et l'Est du pays. La Belgique a fait de même pour préserver son réseau de distribution électrique en Flandres. En France, le gouvernement qui a annoncé la privatisation d'ENGIE précise : « **On ne peut imaginer que le capital d'ENGIE soit livré aux intérêts chinois ou anglo-saxons** ».

Mais d'autres pays laissent faire : le Danemark où les entreprises chinoises prennent des parts dans les PME de l'éolien ; au Royaume-Uni, je l'ai signalé avec l'EPR construit par EDF ; en Italie où le géant State Grid a pris des participations pour 2,1 milliards d'euros dans les réseaux de gaz et d'électricité ; au Portugal déjà cité où State Grid (toujours elle) détient 25 % du réseau de transport d'électricité ; enfin la Grèce où la même entreprise détient 24 % du réseau de transport d'électricité (320 millions d'euros investis) et CTG qui, en 2017, a mis 3 milliards d'euros dans des parcs éoliens.

Une telle main mise sur le secteur énergétique revêt un double risque. Le premier est d'offrir aux Chinois l'acquisition de technologies et de savoir-faire qu'ils n'ont pas encore. Le second, plus stratégique car : « **Il faut bien comprendre que c'est l'opérateur du réseau de transport qui définit les règles du jeu, c'est crucial** ».

Cette situation est largement due au désengagement des États qui ne réalisent plus les infrastructures, ouvrant ainsi les capitaux aux entreprises étrangères. Une autre raison tient à ce que les pays membres de l'Union européenne n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une politique énergétique commune. La Commission européenne n'a pas pris la mesure de l'importance des investissements chinois et, si elle étudie

un système européen de surveillance des investissements, cela n'empêchera pas chaque pays d'agir différemment, notamment ceux les plus touchés par la crise de 2008, dès l'instant où ils ont besoin de capitaux, même étrangers pour relancer leur économie.

L'Union européenne a un urgent besoin d'une politique commune de l'énergie ; il en va de sa sécurité et de son indépendance. Oui, la dépendance énergétique de l'UE est menacée !

Visée chinoise sur les gisements du Groenland. C'est un petit territoire autonome du Royaume du Danemark qui, avec ses 22 millions de km² représente 4 fois la superficie de la France, et est habité par seulement 56 mille personnes ; il dispose de 25 % des gisements mondiaux de terres rares, familles des 17 métaux stratégiques tels que l'uranium, le fer ou encore des pierres précieuses.

Au-delà des richesses, le Groenland est une base stratégique d'importance située au Sud-Est du Canada et de l'Alaska, au Nord-Est de l'Amérique, à l'Ouest de la Russie et au Nord de l'Union européenne. Sa position est stratégique pour la défense des États-Unis qui ont installé, dès 1951, une base radar, un des maillons de leur bouclier anti-missiles.

Le gouvernement Groenlandais voit d'un bon œil les investissements chinois qui pourraient conforter sa marche vers l'indépendance. Or les Danois sont plus réservés, leur Premier ministre disant, à juste titre : « Nous ne pouvons pas construire des murs contre le monde, mais nous ne pouvons pas être naïfs. Nous sommes obligés de réfléchir aux risques potentiels des investissements étrangers ».

Les Chinois ne cachent pas leurs ambitions. Xi Jinping aspire à faire du Groenland une tête de pont pour sa route de la soie polaire. Il a donc le souhait de développer des infrastructures minières et de transports, notamment en assurant l'extension de 3 aéroports pour un coût de 483 millions d'euros. La Chine pourrait aussi signer des accords en matière d'éducation et de tourisme.

Copenhague et Washington mettent en garde les autorités groenlandaises, car ces infrastructures stratégiques de transport restent de la compétence du Danemark. La crainte des Américains, mais ce doit être aussi la nôtre, est que les Chinois installent un jour, sur ce territoire, une base militaire. L'un des risques à court terme est que le Chinois Shenghe Ressources qui détient 12,5 % des parts d'une mine d'uranium et de terres rares porte sa participation à 60 %. Si cela était, cela conforterait la main mise mondiale de la Chine sur les métaux stratégiques.

A travers ces éléments, il est aisé de comprendre que l'Union européenne ne peut rester un espace ouvert aux quatre vents. Elle dispose sur son territoire continental et d'outre-mer de ressources considérables qui, demain, peuvent lui assurer indépendance et richesse, lui donnant les moyens d'être une puissance politique d'équilibre dans le monde, en capacité d'assurer le développement du continent africain et donc de stabiliser et d'éduquer une population aujourd'hui contrainte de fuir pour survivre. Encore faut-il que les Européens comprennent les enjeux d'un monde fragile et se dotent d'une Union en capacité de décider pour eux et à travers eux !

Montant des prélèvements par pays à pouvoir d'achat équivalent

Ordre	Pays	Impôts sur le revenu	Charges sociales salariales	Total des prélèvements
1	Belgique	26,50	14,00	40,50
2	Allemagne	19,10	20,80	39,90
3	Danemark	36,10	0	36,10
4	Slovénie	11,60	22,10	33,70
5	Hongrie	15,00	18,50	33,50
6	Autriche	14,40	18,00	32,40
7	Italie	21,70	9,50	31,20
8	Pays-Bas	17,30	13,10	30,40
9	Finlande	20,90	9,30	30,20
10	Lettonie	18,90	10,50	29,40
	Union européenne (moyenne)	16,76	12,27	29,03
11	France	14,80	14,40	29,02
12	Luxembourg	16,70	12,30	29,00
13	Portugal	16,50	11,00	27,50
14	Grèce	10,00	16,00	26,00
15	Suède	18,00	7,00	25,00
15	Pologne	7,20	17,80	25,00
17	République-Tchèque	13,10	11,00	24,10
18	Slovaquie	10,10	13,40	23,50
19	Royaume-Uni	14,00	9,40	23,40
20	Espagne	14,70	6,40	21,10
21	Irlande	15,40	4,00	19,40
22	Estonie	16,80	1,60	18,40

Montant des restes à percevoir après impôts par pays à pouvoir d'achat équivalent

Ordre	Pays	Revenus bruts comparables	Revenus nets	% du reste à vivre
1	Luxembourg	65 624	46 593	71,00
2	Pays-Bas	62 981	43 835	69,60
3	Royaume-Uni	54 319	41 608	76,60
4	Allemagne	65 215	39 194	60,10
5	Autriche	57 813	38 925	67,60
6	Irlande	45 093	36 345	80,60
7	Danemark	56 474	36 087	63,90
8	Suède	47 6599	35 744	75,00
9	Belgique	58 545	34 834	59,50
10	France	48 216	34 224	70,98
	<i>Union européenne (moyenne)</i>	<i>42 852</i>	<i>30 226</i>	<i>70,54</i>
11	Finlande	49 013	34 211	69,80
12	Espagne	40 451	31 916	78,90
13	Italie	43 304	29 793	68,80
14	Grèce	35 165	26 022	74,00
15	Portugal	30 888	22 394	72,50
16	Pologne	28 132	21 099	75,00
17	Slovénie	31 424	20 834	66,30
18	République Tchèque	27 443	20 829	75,90
19	Estonie	26 797	21 866	81,60
20	Slovaquie	23 484	17 965	76,50
21	Hongrie	26 012	17 298	66,50
22	Lettonie	18 922	13 359	70,60

Ce livre qui sortira le vendredi 12 octobre 2018 est la compilation de tous les articles écrits depuis 2011 sur le thème des migrations. Il suit le Tome 1 consacré en 2015 aux dettes souveraines et précède les tomes 3 et 4 qui sortiront en janvier et février 2019.

ACTUALITÉ EUROPÉENNE

**Recueil d'articles parus entre
2011 et 2018**

Tome 2

Migrations : le dossier qui empoisonne l'Union européenne

Alain RÉGUILLON

 Presse Fédéraliste